

**RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES
AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION
A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

**Date limite : 15 février 2023
pour examen en 2023**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

*Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous.
Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.

SIMBDEA, Società Italiana per la Museografia e i Beni Demoetnoantropologici

A.1.b. Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.

Italian Society for Museum and Heritage Anthropology

A.1.c. Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)

NGO - 90031

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : SIMBDEA

Adresse : Simbdea, società italiana per la museografia e i beni demoetnoantropologici.

c/o Museo internazionale delle marionette Antonio Pasqualino
Piazzetta Antonio Pasqualino 5 - 90133 Palermo
CF: 03251180406

Numéro de
téléphone : +39 91328060

Adresse
électronique : segreteria@simbdea.it

Site Internet : www.simbdea.it

Autres informations
pertinentes : Groupe de travail PCI, coordonné par Valentina Lapicciarella Zingari

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) : Mme

Nom de famille : Lapicciarella Zingari

Prénom : Valentina

Institution/fonction : Membre du Conseil Scientifique de SiMBDEA, Ph.D Anthropologie
culturelle, ICH facilitator

Adresse : Strada Palazzavelli 16, 53018 Sovicille, Siena

Numéro de
téléphone : 39 3397494864

Adresse électronique : vzingari@gmail.com

Autres informations
pertinentes :

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)¹

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention², ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

B.1. Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des **capacités institutionnelles et humaines** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

Réseau de musées d'ethnographie et de société, l'association SiMBDEA depuis sa création est un interlocuteur du Ministère de la Culture (ex MiBACT, aujourd'hui MiC). SiMBDEA participe aux activités de recherche, formation et renforcement de capacité organisées au niveau national par divers organisme, dont l'Institut Central Patrimoine Immatériel (ICPI), qui a changé de nom et de mission en 2020. l'Institut Central pour la Demoethnoanthropologie (ICDE) devenant ICPI, renouvelle ses approches et objectifs, dans une relation de plus en plus étroites aux communautés culturelles. Par son engagement constant pour l'application de la Convention au niveau national, SiMBDEA contribue à renforcer les capacités institutionnelles du secteur, par des rencontres régulières de formation, échanges d'expériences et renforcement de capacités, souvent impulsées par les chercheurs/professionnels et facilitateurs ICH. SiMBDEA participe régulièrement depuis 2015 aux activités du réseau « Tocati, un programme partagé pour la sauvegarde des jeux et sports traditionnels » dans le cadre de sa candidature au Registre de Bonnes Pratiques. Tocati est inscrit en 2022 au Comité de Rabat : il s'agit de la première inscription au Registre de Bonnes Pratiques pour l'Italie.

B.2. Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la **transmission de et l'éducation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

SiMBDEA est engagée dans des programmes, projets et activités de formation et éducation au PCI en coopération avec écoles, Universités et Instituts spécialisés. Les activités dans des contextes d'éducation formelle, non formelle et informelle et de communication, indiquées par l'article 14 de la Convention et le chapitre IV des DO constituent les domaines d'action privilégiés de membres de Simbdea, chercheurs, enseignants, responsables de musées, bibliothèques, archives, associations locales. Dans le domaine des musées, écomusées et ONGs, l'association favorise la reconnaissance du rôle de ces divers acteurs dans le processus de sauvegarde du PCI, par la mise en réseau et le partage d'expériences de transmission/éducation. Sur le plan des politiques éducatives, l'association a activé depuis 2019 une convention de collaboration avec Ecomuseo Casentino et son projet-pilote « patrimoni educanti », en lien avec l'Université de Florence- Sciences de l'éducation, un réseau d'écoles primaires et secondaires et l'ICPI. Dans le domaine de la formation, elle contribue à organiser depuis 2010 des séminaires dédiés au PCI dans différents lieux et Université d'Italie (Florence, Vérone, Rome, Venise, Matera). Depuis 2017 avec le partenariat de ICPI-Ministère de la culture et des Régions Lombardie et Venetie, « les journées de l'immatériel » dans le cadre du programme Tocati réunissent communautés, chercheurs et Institutions dans une démarche de renforcement de capacités à la sauvegarde du

2. Pour plus d'informations sur le cadre global de résultats, veuillez-vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503>.

PCI, à l'échelle nationale. Ces journées impliquent systématiquement des enseignants/écoles des territoires concernés.

B.3. *Décrivez la participation de votre organisation à l'inventaire et à la recherche sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Dans le domaine de l'identification du PCI, SIMBDEA promue depuis 2012 une démarche de documentation participative du PCI, en dialogue avec ICPI et l'Institut Central pour le Catalogage et la Documentation (ICCD). Suite à l'organisation du premier séminaire international à Milan en 2013 (« Le PCI entre société civile, recherche et Institutions ») co-organisé avec Région Lombardie, un calendrier des rencontres d'échange et formation régulières sur les inventaires du PCI a été mis en place. Ces rencontres sur les inventaires se sont développées notamment dans le cadre du Programme Tocati. Depuis 2020 un partenariat avec ICPI a permis de développer des recherches et un inventaire participatif sur des événements festifs et rituels, le « rievocazioni storiche », qui couvre l'Italie entière. Dans le cadre de la collaboration avec Ecomusée Casentino, un processus d'inventaire participatif du PCI se développe « l'Atlante del patrimonio immateriale del Casentino e Valtiberina ». Il est participatif et interactif grâce à une plateforme web (www.patrimonieducanti.it). SIMBDEA est aussi engagé dans le cadre du projet INTERREG Italie – Suisse (2019-2023) « Living ICH - Cross-border governance instruments for the safeguarding and valorization of the Living Heritage », dans une démarche d'inventaire du PCI (patrimoine alimentaire alpin) connectée avec des « tables territoriales transfrontalières » de gouvernance du PCI, reliées à une démarche de candidature multinationale au Registre de Bonnes Pratiques. Ces chantiers favorisent l'auto-documentation, la discussion ouverte entre les chercheurs/médiateurs et les communautés, le diagnostic partagé sur l'état de l'élément et le processus de transformation à l'œuvre, une réflexion sur les conditions de sauvegarde. Des fiches d'inventaire sont en ligne depuis 2019, sur la plateforme transfrontalière www.intangiblesearch.eu

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de politiques et mesures juridiques et administratives, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

SIMBDEA a fait partie d'une Commission nationale institué par l'ICPI-MIC, pour la rédaction des Lignes guide à la sauvegarde du PCI. Elle a contribué à des articles et projets de lois sur le PCI, au niveau régional et national. Malheureusement, ces initiatives n'ont pas abouti à la promulgation d'une loi nationale, et les politiques en faveur du PCI restent faibles et fragmentées en Italie. Toutefois, nombreuses sont les demandes de communautés du PCI envers les chercheurs des SIMBDEA et l'association est souvent appelée à soutenir les communautés dans leurs efforts de sauvegarde favorisant des mesures de protection juridique, avec la contribution de juristes et anthropologues compétent dans ce domaine, membres du réseau global de facilitateurs ICH.

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

SIMBDEA est engagée, au plan national à promouvoir et favoriser diverses mesures de sauvegarde du PCI, telles que : la conception et conduite des projets de recherche et sauvegarde bâtis en concertation avec les communautés, souvent répondant à leur demande; l'organisation de séminaires et rencontres de formation; la valorisation de la documentation sur le PCI. De plus en plus souvent, les membres de l'association sont invités à répondre à la demande des communautés qui se mobilisent pour leur PCI ou des Institutions qui sont sollicités à le faire, dans des contextes et pour des expressions très variés : des projets de formation ; des projets de candidature aux listes de la Convention; des projets d'inventaire et valorisation artistique du PCI en milieu urbain et rural.

B.6. *Décrivez la participation de votre organisation à la sensibilisation au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Les activités de sensibilisation constituent les domaines d'action privilégiés de membres de Simbdea, notamment dans le cadre d'événement festifs et des festivals. Ces activités sont aujourd'hui l'objet d'une réflexion collective, pour répondre aux défis et à l'esprit de la Convention. Depuis 2018, dans le cadre du programme Tocati et avec le soutien du Ministère de la Culture - ICPI, SIMBDEA participe à un module de sensibilisation et formation itinérante des communautés : « les journées de l'immatériel ». Des projets d'exposition, d'édition, de valorisation du patrimoine audiovisuel, ou des projets artistiques sont ainsi le fruit d'un travail de médiation entre les porteurs du PCI et les chercheurs experts. Ces activités favorisent l'auto-estime des communautés, des groupes et des individus et sensibilisent aux enjeux de sa sauvegarde.

B.7. *Décrivez la participation de votre organisation à la facilitation de l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Ne pas dépasser 250 mots

SIMBDEA a mis en place depuis 2014 une expérimentation des méthodes d'identification participative du PCI. Ce travail mobilise les expériences ethnographiques des chercheurs, les pratiques de médiation acquises dans l'expérience muséale et territoriale en dialogue avec les communautés, les méthodes de documentation participative et production des documents audiovisuels. Dans ce domaine, Simbdea contribue à un débat national, témoigné par des séminaires et des articles publiés dans la revue AM, Anthropologie Muséale. Depuis 2010 les membres de l'association sont engagés auprès de communautés, sur divers projets d'inventaires participatifs du PCI. Dans le cadre du Programme Tocati, SIMBDEA participe à la mise en place des méthodes et critères novateurs d'identification, favorisant l'auto-documentation, la discussion ouverte entre les chercheurs/médiateurs et des communautés en réseau, le diagnostic partagé sur l'état de l'élément, le processus de transformation à l'œuvre, les conditions de sa sauvegarde.

B.8. *Décrivez l'engagement de votre organisation dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional,*

régional ou international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.

Ne pas dépasser 250 mots

Depuis son accréditation, Simbdea a développé un important réseau d'échange et de coopération au niveau international, basé sur la participation systématique au forum des ONG, aux réunions du Comité et aux Assemblées Générales. A ce niveau, Simbdea contribue à tisser des échanges entre les ONG et les experts au niveau régional (Europe) mais aussi international. Un projet développé au niveau national par Simbdea en partenariat avec des ONG de la Belgique, de la France et de l'Hollande, est le projet européen IMP, Intangible Cultural Heritage and Museum Project (<https://www.ichandmuseums.eu/en/about/about-imp>). Ce projet aujourd'hui conclu a fait circuler les expériences des musées en matière de sauvegarde du PCI, en les interrogeant et les orientant sur les défis de la sauvegarde du PCI. Simbdea a contribué à développer le concept de ce projet, en dialogue avec les autres ONG européennes, faisant partie du Forum des ONG accréditées. L'association contribue à développer d'autres important chantier de coopération. Un chantier majeur de coopération internationale est développé dans le cadre du partenariat avec le Programme Tocati coordonnée par l'Association AGA (Associazione Giochi Antichi), inscrit au Registre de Bonnes Pratiques en 2022

B.9. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.*

Ne pas dépasser 250 mots

En 2014, et dans le cadre de la rédaction du premier Rapport périodique italien, le MiC a confié à Simbdea la rédaction d'un rapport sur le PCI en Italie. Ce rapport, « Il patrimonio culturale immateriale in Italia e la Convenzione Unesco del 2003 : territori, reti, musei » a permis de collecter, auprès de nombreuses associations et musées, de fiches-réponse à un questionnaire sur le PCI. Ce rapport a été remis au Ministère au mois de mars 2014. En 2018, l'ONG accréditée UNPLI a coordonné une initiative de réseau d'ONG italiennes, lancé en 2013 par SIMBDEA. Le projet d'une table de travail sur le PCI en Italie, intégrant les ONG accréditées, fait partie des perspectives à développer, notamment en vue de l'application du Cadre Global des Résultats. Malgré sa disponibilité et ses compétences, SIMBDEA n'a pas été encore appelée à travailler au Rapport Périodique et monitoring nationale. L'association a participé à la collecte d'information répondant à un questionnaire envoyé par l'Office UNESCO du Secrétariat Générale du Ministère de la Culture en 2022, dans le cadre de la rédaction du deuxième Rapport Périodique.

B.10. *Décrivez la participation de votre organisation dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Des membres de SIMBDEA ont travaillé, depuis 2011, à favoriser en Italie l'usage de la Liste de Sauvegarde Urgente, du Registre de Bonnes pratiques de sauvegarde et des candidatures multinationales, dans une perspective de développement durable et coopération. Suite à l'accréditation en 2010 et à la création d'un groupe de travail sur le patrimoine immatériel, Simbdea a pris part à divers projets de candidature. L'association a travaillé depuis 2014 à un projet de candidature pour inscription sur la Liste de Sauvegarde Urgente d'un élément transmis par une petite communauté des montagnes des Abruzzes, Cocullo. Ce projet se développe avec

la participation d'autres ONG accréditées, en particulier UNPLI (NGO-90211).

En dialogue avec le Forum des ONG et avec l'implication d'autres ONG accréditées comme AEJeST (NGO-90106), Associazione Sant'Antuono & le Battuglie di Pastellessa (NGO – 90242), Associazione per la conservazione delle tradizioni popolari (NGO 90316), WIE (Workshop Intangible Heritage), Simbdea a participé au processus de candidature multinationale au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde du Programme Tocatì, utilisé pour la première fois en Italie. Participent à ce projet diverses ONG accréditées et actives dans le Forum des ONG. Le partenariat de candidature implique la Belgique, la France, la Croatie et Chypre. Les membres de Simbdea sont souvent consultés au sujet de candidatures, des inventaires et des plans de sauvegarde du PCI.

C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

- Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)*
- Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003*
- Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003*
- Coopération avec les centres de catégorie 2*
- Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO*
- Coopération avec les Chaires UNESCO*
- Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel*
- Soutien financier du Programme de participation*
- Autres types de coopération*

Ne pas dépasser 250 mots

SIMBDEA a participé de manière systématique au Festival Tocatì, ayant reçu l'autorisation à utiliser l'emblème de la Convention dès 2017. Elle a parmi ses membres un facilitateur du réseau global des facilitateurs de la Convention. Elle coopère avec la chaire UNESCO de Matera « Mediterranean cultural landscape and communities of knowledge » - Université de la Basilicata et la chaire UNESCO « ICH and comparative law » – Université de Rome UNITELMA.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 *Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité ? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.*

Ne pas dépasser 250 mots

SIMBDEA a participé, comme observateur, aux réunions du Comité intergouvernemental et aux Assemblée Générales, depuis 2009. En 2009, au Comité d'Abou Dhabi, elle a contribué à la

rédaction du premier "Statement des NGO" et à la décision d'instituer un forum des ONG. Depuis, elle participe activement aux débats et réunions du forum, faisant partie du groupe éditorial "Heritage alive" (www.ichngoforum.org). Lors des réunions du Comité, elle est active dans les débats des groupes institués par le forum, en particulier Heritage Alive et le groupe de travail recherche, institué en 2018 et qu'elle contribue aujourd'hui à coordonner. Elle participe activement aux débats entre les ONG et les experts du PCI. Elle a participé aux Comités de Nairobi en 2010, Bali en 2011, Paris en 2012, Baku en 2013, Paris en 2014, Jeju 2017, Mauritius 2018, Bogotà 2019, ainsi qu'à la troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième session de l'Assemblée Générale. En Corée en 2017, Simbdea a participé au premier atelier de formation des ONG. Après la Pandémie de Covid29, elle a participé au Comité de Rabat en 2022. Depuis 2017, Valentina Lapicciarella Zingari, coordinateur du groupe de travail sur le PCI, fait partie du réseau des facilitateurs, dans le cadre de la stratégie globale de renforcement de capacités du Secrétariat.

D.2 *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphe 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*

Ne pas dépasser 100 mots

No, jamais jusqu'à présent

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Ne pas dépasser 500 mots

Jusqu'à présent, SiMBDEA n'a pas fourni des services consultatifs au Comité. Les membres de l'association pourraient fournir ces services à l'avenir, dans tous les domaines du PCI, selon leurs compétences et expériences, notamment à travers la rédaction des rapports d'évaluation sur des dossiers de candidature aux Listes de la Convention, la Liste de sauvegarde urgente, les effets des plans de sauvegarde et les programmes, projets et activités qui reflètent le mieux les principes de la Convention (article 18). Les expériences et compétences en cours dans tous les domaines du PCI, l'expertise dans la participation des communautés à la sauvegarde du PCI et dans la conception et mise en œuvre des plans de sauvegarde, font désormais partie du patrimoine de l'association. Simbdea est présente dans plusieurs projets de coopération internationale en matière de sauvegarde du PCI, elle porte une attention particulière à la participation des communautés, aux questions d'éthique, à la construction d'espaces de dialogue et négociation entre les Institutions, les communautés, groupe et individus et le monde scientifique et de l'éducation. Ces expériences, consolidées en 14 ans d'engagement constant pour la mise en œuvre de la Convention, pourraient à l'avenir constituer un support pour le Comité dans son travail d'évaluation.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphe 27 et 96 des Directives opérationnelles) :

E.1. *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

Oui, une partie de membres de SIMBDEA ont une bonne maîtrise de langues de travail de la Convention. En particulier l'anglais et le français.

E.2. *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

Les membres de SIMBDEA ont travaillé dans tous les domaines du PCI indiqués par la Convention. L'association réunit des directeurs de musées d'ethnographies et de société, des professionnels du patrimoine, des enseignants, des chercheurs anthropologues, historiens, ethnomusicologues, folkloristes. Il est difficile de donner une description d'une telle variété d'expériences. A titre d'exemple, nous pouvons citer des études, publications et expositions nombreuses sur les traditions orales et musicales (la poésie orale improvisée, les joutes poétiques, la narrative populaire, les contes et autres traditions orales formalisées, les chants) les arts du spectacle (le théâtre populaire, le théâtre des marionnettes, l'opéra lyrique...) les pratiques sociales, festives et rituelles (jeux et sports traditionnels, carnivals, fêtes patronales, rituels liés au cycle agricole, pèlerinages et autres formes de dévotion populaire...) les savoirs faire liés à l'artisanat traditionnel (crèche napolitaine, lutherie, savoirs, pratiques et traditions alimentaires, les manufactures traditionnelles...) les savoirs de la nature et de l'univers (les savoirs de la forêt, les activités de chasse et cueillette, les connaissances et pratiques agricoles traditionnelles, la relation à la montagne, les pratiques savoirs et connaissances liés au monde pastorale). Grâce à son activité sur les territoires, dans les musées et écomusées, les expériences ethnographiques de ses membres auprès de communautés, Simbdea développe une ligne de réflexion sur le thème de la participation, des mesures de sauvegarde du PCI et sur le rôle de médiation des chercheurs dans les processus de sauvegarde et patrimonialisation.

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

Depuis 2012, SIMBDEA a été appelée à plusieurs reprises pour des évaluations de projets de candidature ou des intentions de candidature aux listes de la Convention, ses membres sont engagés à suivre de près les évolutions de la Convention. Ceci a donné lieu, au fil du temps et des années, à un grand nombre de rencontres avec des communautés sur le territoire nationale, du nord au sud de la péninsule: le Carnaval de Viareggio, le réseau de villes et villages qui pratiquent la culture de la truffe, le réseau de Cocullo dans les Abruzzes avec le projet de sauvegarde de l'élément « connaissances, savoirs et pratiques liées au culte de San Domenico Abate et rituel des serpari », Marta dans le Latium avec la « festa della Madonna del Monte », le réseau de Mossumeli en Sicile, Tocatì, un programme partagé pour la sauvegarde des jeux et

sports traditionnels, un réseau de Carnaval dans la région de Naples, le masque de Pulcinella à Naples, le réseau de Saint-Antoine, le patrimoine alimentaire alpin, parmi d'autres. Des propositions et demandes sont souvent objets d'analyse et conseil de la part des membres de l'association.

- E.4.** *Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

Parmi les membres de l'association et de son Conseil, au moins trois personnes sont aptes à rédiger de textes synthétiques en anglais et en français. Il s'agit des personnes avec une bonne expérience dans le cadre des projets européens, habitués à la synthèse et à l'écriture des rapports d'étude.

- E.5.** *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

Dans le cadre de ses activités, SiMBDEA a travaillé au niveau international dans divers projets de coopération, entre musées d'abord (les membres de l'association, en particulier son Conseil de direction, ont participé et contribué au projet européen RIME, Ethnography Museums and World Cultures - Culture Program 2009-2013 - consacré à la réflexion et l'expérimentation de muséologies innovantes et participatives). Des expériences locales ont été analysées et présentées au niveau international. Ceci a impliqué des passages et des traductions entre concepts et expériences issues de différents contextes culturels et une capacité de travail au niveau international. Depuis 2015, Simbdea est de plus en plus impliquée dans des projets de coopération européenne sur le PCI, comme le projet Europe Créative IMP (<https://www.ichandmuseums.eu/en/about/about-imp>), le projet INTERREG Alpfoodway (<https://www.alpine-space.eu/projects/alpfoodway/en/home>) et le processus de candidature multinationale du Tocati (<https://tocati.it>)

F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.

Nom : Valentina Lapicciarella Zingari

Titre : Coordination Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel
immatériel

Date : 15 Février 2023

Signature :

